



# Elections à Cléon

**Le syndicat SM-TE invite  
les salariés à reprendre le contrôle  
de la représentation du personnel**

Sections RENAULT

N° 87 16 juillet 2018

## Appel à candidature

Les élections professionnelles de novembre 2018 à l'usine de Cléon détermineront les syndicats habilités à négocier les accords d'entreprise. Le syndicat SM-TE ouvre ses listes à tous les salariés, femmes et hommes, soucieux de la communauté de travail et du devenir de Renault SAS.

### Les ordonnances renforcent le rôle des syndicats dans le lieu de l'entreprise

La négociation d'accords en entreprise va avoir plus d'importance que la négociation au niveau branche (conventions collectives) du fait des ordonnances qui ont fait sauter en éclat le socle de droits communs des salariés de France. **C'est un risque majeur pour les salariés.**

Nous pourrions espérer que dans une grande entreprise comme Renault, les syndicats négocieront « bien » pour le personnel. Mais il y a à craindre parce que le centre de décision de la négociation syndicale est issu du « millefeuille » syndical financé par les entreprises composantes du MEDEF (dont Renault) et non des élections professionnelles. **En 2018, une alternative est offerte aux salariés avec le syndicat SM-TE.**

### Mise en place des syndicats négociateurs d'accords d'entreprise en 3 étapes :

1) En invitant les syndicats présents et/ou intéressés à négocier le protocole d'accord préélectoral, la Direction de Cléon ouvre le nouveau cycle électoral. A ce titre, le SM-TE était présent les 22 juin et 3 juillet. Prochaine réunion : 18 juillet. Fin 2018, d'autres usines ou établissements auront leurs élections : Choisy le Roi, Guyancourt ...

2) Les élections qui auront lieu en novembre 2018 mettront en place les représentants du personnel du *Comité Social et Economique* de Cléon et attribueront des points de représentativité aux syndicats ayant présenté des listes de candidats.

3) Les syndicats et/ou fédérations syndicales ayant obtenu un minimum de 10% pourront **désigner** les *délégués syndicaux centraux* (DSC) qui seront les négociateurs auprès de Renault SAS. On comprend bien que ces négociateurs ne sont pas **élus** par les salariés.

### Quelles sont les particularités des DSC issus du cycle électoral qui s'achève ?

Les DSC actuels ont été désigné par des fédérations affiliées aux confédérations CGT, CFDT, FO et CFE-CGC. **Renault finance ces fédérations** (chacune 92 000 € par an) **et à la fois promeut la « maîtrise des coûts salariaux ».** Ces DSC sont donc en conflit d'intérêts.

D'autre part, le salarié syndiqué adhère à un syndicat qui est affilié à une fédération. Celle-ci, le plus souvent, « veille » sur ses syndicats fédérés. **Les dirigeants des fédérations qui ont désigné les DSC actuels ne sont donc pas sous le contrôle direct des syndiqués.**

## Quels changements apporte le SM-TE dans le paysage syndical français ?

Le SM-TE a pris une disposition unique dans le syndicalisme français : celle d'être financé exclusivement par les salariés et d'avoir inscrit dans ses statuts : « *le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement patronal ou politique* ».

D'autre part, le SM-TE est un syndicat *national*. Cela veut dire que les dirigeants du SM-TE, habilités à désigner un DSC, sont élus directement par les adhérents lors de l'assemblée générale annuelle. Pas de « millefeuille » au SM-TE !

Au syndicat SM-TE, le pouvoir appartient directement aux salariés et le DSC désigné n'est confronté à aucun conflit d'intérêts. Le **DSC SM-TE** pourra œuvrer utilement en toute transparence et en toute liberté pour le **bien commun** de l'entreprise. L'entreprise étant considérée avant toute chose comme une *communauté de travail* dont il faut prendre soin.

**Le SM-TE ouvre ses listes de candidats à toutes les femmes et tous les hommes qui conçoivent la représentation du personnel comme un service aux autres, soit pour être élu(e), soit pour compléter les listes en tant que soutien.**

**Principales conditions pour être candidat(e) si on est salarié(e) de Renault Cléon :**

- Etre inscrit(e) sur les listes électorales de l'usine de Cléon
- Avoir un an d'ancienneté à la date du scrutin de novembre 2018

**Principales conditions pour être candidat(e) si on est salarié(e) mis à disposition :**

- Avoir opté pour l'exercice du droit de vote au sein de l'usine
- Etre présent depuis au moins 24 mois continus dans les locaux de l'usine de Cléon

**Ne laissons pas à ceux qui négocient et signent des accords en catimini sans consulter les salariés, le pouvoir de négocier les prochains accords d'entreprise.**

**Profitions des élections à venir pour que les salariés reprennent le contrôle de la représentation du personnel avec le syndicat SM-TE.**

**A retourner à : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)**

1) Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Mail personnel : \_\_\_\_\_

2) Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

3) Je souhaite être candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections professionnelles

**Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE**

**Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.**

**Bulletin d'adhésion et de soutien :** [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org) cotisation annuelle : 30 à 50 €.

**Siège social :** 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

**Contact :** 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)